



Master Langues étrangères appliquées

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Langues étrangères appliquées. 2010, Université Toulouse 2 - Jean Jaurès - UT2J. hceres-02041226

HAL Id: hceres-02041226

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041226>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : TOULOUSE

Établissement : Université Toulouse 2 – Le Mirail

Demande n° S3110057262

Domaine : Arts, lettres et langues

Mention : Langues étrangères appliquées

Présentation de la mention

La mention « Langues étrangères appliquées » comporte trois spécialités :

- Affaires économiques internationales.
- Commerce international.
- Traduction, interprétation et médiation linguistique (TIM) avec deux parcours et une demande de création pour un troisième parcours.

Les objectifs scientifiques de la mention relèvent de deux types de compétences :

- Compétences linguistiques (maîtrise de deux langues étrangères, compétences communicationnelles).
- Compétences liées au parcours de professionnalisation.

Les champs de compétence visés se situent dans le domaine international : fonction commerciale, mercatique internationale, logistique internationale, médiation linguistique et culturelle dans la conduite et gestion de projets.

Avis condensé

- Avis global :

La structure de la mention, avec ses trois spécialités et ses différents parcours et options à l'intérieur de la spécialité TIM, est cohérente et met bien en évidence l'équilibre entre tronc commun et enseignements spécialisés. L'accent est mis sur la professionnalisation avec les deux stages et les différents projets tuteurés. Les spécialités « Affaires économiques internationales » et « Commerce international » s'imposent, dans leur complémentarité mais aussi avec leurs points communs, par leur très forte professionnalisation et leur réussite dans leurs champs de compétences respectifs. La troisième spécialité (TIM) comprend davantage d'ouvertures et de points communs avec le LLCE, ce qui renforce sa composante « recherche », mais elle est aussi très fortement professionnalisante et très largement ouverte à l'international.

- Points forts :

- Très forte professionnalisation avec deux stages et différents projets tuteurés.
- Formation évolutive avec création demandée d'un nouveau parcours répondant aux demandes des milieux socio-professionnels.
- Gestion de la mention assurée par une équipe pédagogique fortement structurée.
- Implication des enseignants, enseignants-chercheurs et intervenants professionnels témoignant de la richesse de l'équipe pédagogique.
- Adossement aux milieux socio-professionnels (intervenants, taxe d'apprentissage, opérations de relations publiques).
- Insertion professionnelle efficace.
- Taux de réussite.



- Points faibles :
 - Rôle des partenaires universitaires étrangers mal défini en dehors d'une allusion aux professeurs-invités.
 - Organisation globale semblant encore assez mal structurée.
 - Poursuite éventuelle des études vers un doctorat non mentionnée.
- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A
- Recommandations pour l'établissement :
 - Les partenaires étrangers (entreprises et universités) devraient être intégrés plus fortement dans la formation.
 - La mention devrait, comme la spécialité TIM, se doter rapidement d'un conseil de perfectionnement qui serait à même, en liaison avec l'Observatoire vie étudiante (OVE), de lui fournir les indicateurs nécessaires pour l'insertion professionnelle et les évolutions à venir.
 - Les spécialités « Affaires économiques internationales » et « Commerce international » pourraient éventuellement fusionner en une seule spécialité proposant deux parcours avec un fort tronc commun en M1 et des enseignements plus spécialisés en M2.
 - L'ouverture d'un troisième parcours dans la spécialité TIM, même si elle s'appuie sur des pré-supposés cohérents, comporte un risque de cannibalisation si les effectifs de la spécialité sont limités à 20/25 inscrits. Elle devrait, en tout état de cause et dans un souci de pertinence économique et intellectuelle, passer par une forte mutualisation entre les trois parcours.
 - Les spécialités « Affaires économiques internationales » et « Commerce international » devraient chercher à s'affirmer davantage dans la recherche après s'être affirmées sur le plan de la professionnalisation. Cela serait l'accompagnement nécessaire à leur développement.

Avis détaillé

1 ● OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Les objectifs scientifiques de ce master, qui s'inscrit dans la tradition des DESS dont il procède, relèvent de compétences linguistiques (maîtrise de deux langues étrangères, ouverture culturelle aux pays ou zones linguistiques correspondant aux langues étrangères étudiées) et professionnelles (enseignements de professionnalisation adaptés à chaque spécialité et aux différents parcours de la spécialité TIM, stages en entreprises et projets tuteurés, progression programmée sur les deux années du master). L'accent est mis sur les enseignements professionnels (225 heures en M1, 325 heures en M2) et une large place est faite aux stages (stage en M1 porté de 2 à 3 mois, stage de 6 mois en M2)

Les champs de compétence visés se situent dans le domaine international : la fonction commerciale, la mercatique internationale, la logistique internationale, la médiation linguistique et culturelle dans la conduite et gestion de projets. L'acquisition, par tous les étudiants, de compétences en communication multilingue et, selon les spécialités, en traduction, interprétation-médiation, droit international, gestion et analyse de l'environnement du commerce international, maîtrise des logiciels informatiques, devrait leur permettre une insertion efficace dans différents champs professionnels. Le dossier principal et les différentes fiches RNCP donnent une liste des métiers visés en fonction des différentes spécialités.

2 ● CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

Le master mention « Langues étrangères appliquées » semble bien intégré au sein de l'UTM et compléter harmonieusement l'offre de formation comprenant les masters mentions « Langues et cultures étrangères » et « Cultures et sociétés ».

Le master bénéficie de la notoriété des filières LEA auprès des milieux professionnels liés aux métiers de l'international. Les enseignements professionnels renforcés, déclinés dans les trois spécialités et leurs différents parcours, s'inscrivent dans la continuité de ce qui est pratiqué dans beaucoup d'autres formations LEA.

On observe un centrage fort sur le département LEA, ce qui peut être considéré à la fois comme positif et réducteur.



Le dossier de demande de renouvellement insistant sur la vocation professionnalisante de la mention, l'adossement à la recherche n'est pas présenté en termes institutionnels mais plutôt en termes de rattachements individuels à différents laboratoires sans que la recherche de chacun soit, semble-t-il, prise en compte dans la réflexion sur les spécialités et les parcours.

Les rattachements individuels se font :

- Pour les langues avec l'IRPALL (Institut de recherche disciplinaire en Arts, lettres et langues) ou le GERAS (Groupe d'étude et de recherche en anglais de spécialité).
- Pour l'économie avec le LEREPS (Laboratoire d'études et de recherche sur l'économie, les politiques et les systèmes sociaux) ou l'IDEI (Institut d'économie industrielle).
- Pour la gestion avec le le CRM (Centre de recherche en management-CNRS-IAE).
- Pour la traduction-interprétation médiation avec le Laboratoire Jacques Lordat EA 1941) ou l'IRIT (Institut de recherche en informatique de Toulouse) ou l'équipe TCI (Traitement et compréhension d'images), ou le Laboratoire LLA (EA 4152 - Lettres, langues et arts).

L'adossement à la recherche est naturellement plus développé et mieux pris en compte au niveau de la spécialité TIM que dans les deux autres spécialités. Des journées d'étude ont été régulièrement organisées, ces dernières années, dans le cadre de cette spécialité.

L'adossement aux milieux socio-professionnels se fait essentiellement par le biais des stages en entreprises et par les interventions de nombreux professionnels dans les différentes spécialités. La formation a développé un système de missions tuteurées en entreprises en s'appuyant sur un appel à propositions fait à partir d'un fichier de 1400 entreprises. Le très fort adossement de la formation aux milieux socio-professionnels a abouti au recrutement de nombreux étudiants à l'issue de leur stage ou de leur mission tuteurée. Le développement des relations avec les milieux socio-professionnels est confié au PAST recruté pour piloter chaque parcours de spécialisation. La spécialité TIM est, du fait de son statut d'IUP, dotée d'un Conseil de Perfectionnement chargé d'élaborer la politique de partenariats avec les différents acteurs culturels et industriels de la région Midi-Pyrénées. La formation semble être particulièrement active dans la collecte de la taxe d'apprentissage qui a permis de financer, pour chaque spécialité, l'installation d'une salle dédiée, équipée de postes multimédia.

On peut cependant s'étonner que les différents partenariats avec les entreprises n'aient pas débouché sur une plus grande ouverture à l'international, en particulier en direction d'entreprises situées en Espagne ou au Portugal. On relève ici un centrage sur le département et peut-être la région Midi-Pyrénées. La spécialité TIM entretient, quant à elle, des liens avec des agences de traduction non seulement en France (Toulouse, Paris, Bordeaux, Pau, etc.), mais aussi à l'étranger (Royaume-Uni, Irlande, Espagne, Pays-Bas, Etats-Unis, Allemagne, Bureau international du travail à Genève). L'ouverture à l'international est constituée principalement par l'existence du double diplôme Toulouse-Gênes pour le parcours « Proscenio » de la spécialité TIM, cursus intégré assuré conjointement sur les deux sites universitaires. Le dossier fait également état de liens, apparemment plus personnels qu'institutionnels, avec différents établissements d'enseignement supérieur (Université de Dublin, Ecole supérieure de commerce de Tunis, Université de Québec à Montréal, etc...). La partie « Stratégie en matière de relations internationales » de l'auto-évaluation rédigée par l'Université de Toulouse 2-Le Mirail permet seule de mesurer la richesse potentielle de l'ouverture à l'international et de la multiplicité des ressources offertes par les universités étrangères partenaires.

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

Les trois spécialités, qui s'appuient sur un tronc commun bien structuré, font l'objet d'une différenciation thématique progressive dès le S1 avec une montée en puissance des enseignements spécialisés en M2. Les enseignements de langues sont mutualisés en M1 pour les trois spécialités.

Au S3, les enseignements théoriques et professionnels spécialisés sont introduits à hauteur de 200 heures pour les spécialités « Affaires économiques internationales » et « Commerce international ».

Les parcours TAVM/IML et MLDPC de la spécialité TIM suivent le schéma des deux autres spécialités avec enseignements spécialisés spécifiques. Les options TAVM et IML sont en cohérence avec les objectifs professionnels du parcours. Le parcours « Proscenio » de la spécialité TIM s'appuie sur une structure qui lui est propre avec enseignements à distance pour les S2 et S3 et les enseignements spécialisés à Gênes au S4.

La structure de la mention est, malgré sa complexité, relativement lisible et équilibre efficacement, pour les trois spécialités, tronc commun et enseignements spécialisés conçus dans une progression logique et cohérente.



Deux missions/projets tuteurés et deux stages en M1 (3 mois) et en M2 (6 mois) sont prévus dans le cadre des trois spécialités. Le passage programmé de la durée du stage en M1 de deux à trois mois n'est pas accompagné d'explications mais semble correspondre aux souhaits exprimés par les apprenants. L'ensemble du dispositif relatif aux stages représente donc une durée totale de 9 mois et plus du tiers des ECTS affectés à la formation. Les différents éléments du dispositif font l'objet d'une progression planifiée en cohérence avec les enseignements théoriques et professionnels spécialisés. Le dossier comporte cependant peu de précisions explicites sur l'organisation des stages, leur suivi et leur encadrement. Le lieu du stage n'est pas davantage précisé. Les modalités d'évaluation des stages sont cependant précisées dans le dossier. Le stage en M1, qui est évalué à partir d'un rapport de stage et deux résumés en langues étrangères, ne donne pas lieu à soutenance. Le stage en M2 est évalué à partir du document écrit et de sa soutenance ainsi que sur une fiche d'évaluation relative au déroulement du stage. Le jury est composé de représentants de la spécialité de professionnalisation, d'enseignants de langues et de représentants de l'organisme d'accueil. Les projets tuteurés sont menés par des groupes d'étudiants encadrés par un enseignant et un représentant de l'entreprise commanditaire.

Il n'y a pas de co-habilitations mais une convention avec l'Université de Gênes pour le parcours « Proscenio » de la spécialité TIM qui débouche sur un double diplôme.

La mutualisation est interne à la mention, les enseignements de langues constituant le tronc commun des spécialités de M1 et M2. La mutualisation pourrait être envisagée pour les spécialités « Affaires économiques internationales » et « Commerce international » qui ne se distinguent fondamentalement que par leur diversification entre « Affaires économiques » d'une part et « Commerce et gestion » d'autre part. La mention est placée sous la responsabilité générale d'un MCF HDR (6^{ème} section), ce qui met nettement en évidence l'importance donnée aux matières d'application. Chaque spécialité est gérée par un/deux responsables (PAST, PRAG, MCF HDR, PR) appartenant à différentes sections du CNU (langues, sciences économiques). Seule la spécialité TIM a à sa tête un PR 14^{ème} section. Les enseignants de langues n'étant pas rattachés administrativement au Département LEA dont on ne sait pas, par ailleurs, s'il dispose malgré tout d'enseignants qui lui sont affectés en propre, le travail de coordination est assuré par un ensemble d'enseignants représentant chacune des neuf langues proposées dans le cadre du master. Chaque spécialité dispose d'une équipe pédagogique spécifique composée d'enseignants, enseignants-chercheurs et intervenants professionnels. La part des intervenants professionnels (11) dans les spécialités « Affaires économiques internationales » et « Commerce international » est relativement limitée, elle est plus grande dans la spécialité TIM avec 18 intervenants professionnels travaillant aux côtés des 24 enseignants titulaires de l'Université de Toulouse 2-Le Mirail.

Les principales entreprises et institutions de la région sont représentées dans l'équipe pédagogique qui couvre l'ensemble des thèmes liés aux trois spécialités. La spécialité TIM, qui a le statut d'IUP, dispose d'un conseil de perfectionnement composé de professionnels et de membres de l'équipe pédagogique, chargé de valider les programmes, la politique des stages et la politique de partenariats avec les principaux acteurs culturels et industriels.

La création prochaine d'un « Conseil de la Professionnalisation » est annoncée. Il regrouperait des partenaires représentés au Conseil de Département (Airbus, Renault, COFACE...), d'autres entreprises partenaires, des organismes consulaires (CCI, CRCI), des enseignants ainsi que des représentants des promotions passées. La fonction statutaire (sans doute consultative) attribuée à cette instance n'est pas précisée dans le dossier.

En dehors de considérations générales, peu de précisions sont données sur les modalités de contrôle des connaissances. A l'exception du mémoire, les UE sont compensables entre elles à l'intérieur d'un même semestre en M1. Il n'y a pas de compensation de plein droit en M2. La validation des évaluations en M2 est faite par un jury composé d'universitaires et de professionnels.

Le suivi des diplômés, assuré par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), concerne uniquement les étudiants ayant obtenu une maîtrise LEA en 2000 avec une insertion professionnelle à hauteur de 56%. La liste des entreprises ayant recruté des diplômés de la formation apparaît seulement dans la partie consacrée à la spécialité TIM.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

En M1, sur un total de 194 étudiants inscrits dans les trois spécialités en 2008/2009, 36% étaient originaires de l'Université de Toulouse II-Le Mirail, 64% provenaient d'autres universités et 20% étaient issus d'universités étrangères. En M2, sur un total de 69 étudiants, 13% des inscrits étaient issus d'universités étrangères et 59% étaient originaires d'autres universités.



Les effectifs en M1 se situent dans une fourchette comprise entre 236 (2005/2006) et 171 (2006/2007) inscrits avec une remontée significative en 2008/2009 (194 inscrits). En M2, les étudiants se répartissent pratiquement à égalité, dans une fourchette allant de 14 à 20, entre les quatre spécialités actuelles, la disparition programmée de la spécialité « Stratégies juridiques du développement international » devant logiquement conduire les étudiants à se répartir entre « Affaires économiques internationales » et « Commerce international ». Aucune indication n'est donnée sur les flux correspondant aux différentes combinaisons linguistiques.

Les taux de réussite s'établissent à hauteur de 90% en M1 et de 100% en M2, ce qui est le signe même de la réussite de la formation qui, au total, s'affirme et reste attractive pour Toulouse, la France et l'étranger.

L'évaluation des enseignements par les étudiants et par les diplômés n'est pas une pratique systématique mais relève plutôt de l'initiative des équipes pédagogiques qui mettent en place pour un module ou pour une UE un système d'évaluation anonyme portant sur différents points (compréhension, méthodes pédagogiques) avec prise en compte des résultats pour ajuster les contenus des enseignements et leur organisation.

Cette auto-évaluation informelle a permis d'introduire un certain nombre de modifications pertinentes et immédiatement opérationnelles : limitation à 3 (au lieu de 4) des spécialisations de professionnalisation, modification de la durée du stage en M1, généralisation du principe du projet tuteuré en S1 et S2, réorganisation des volumes horaires en langues avec création d'un cours de communication orale...

Le nombre des stages proposés en M1 et M2 par les anciens LEA peut être considéré comme un indicateur de l'appréciation de la qualité de la formation par les sortants et de l'efficacité de l'insertion professionnelle. Un deuxième indicateur est la très forte mobilisation, chaque année, des anciens LEA à l'occasion de la « Journée de la Professionnalisation ». La mise en place annoncée par le Département LEA d'un Conseil de la Professionnalisation regroupant entreprises partenaires, enseignants et représentants des promotions antérieures est une initiative favorablement accueillie par les anciens étudiants. Les chiffres sur l'insertion professionnelle, donnés dans le dossier, sont extraits d'une étude menée par l'OVE auprès de la promotion 2000 de la maîtrise LEA. Ces chiffres, qui indiquent que 56% des diplômés ont obtenu un emploi, sont anciens et peu pertinents. Seulement 12% des diplômés de cette cohorte auraient poursuivi leurs études en master 2. D'autres chiffres, concernant la promotion 2005/2006, sont donnés dans les dossiers par spécialité avec plus de 60% des diplômés de la spécialité « Commerce international » recrutés après leur stage, 70% des diplômés de la spécialité « Affaires économiques internationales » en activité après leur sortie et un taux de recrutement de 70-80% pour les diplômés de la spécialité TIM. Une liste des entreprises ayant recruté des diplômés de la spécialité TIM figure dans le dossier spécifique à cette spécialité. Le dossier « mention » ne donne aucune information précise sur la procédure mise en œuvre pour évaluer l'efficacité de l'insertion professionnelle. En dehors de quelques chiffres, l'évaluation reste imprécise et ne permet pas de répondre à un certain nombre de questions fondamentales : durée de la recherche d'emploi, postes occupés, niveaux de rémunération, typologie des employeurs... On peut constater que si la réussite en M1 (taux de 90% environ) ne garantit pas un emploi dans l'immédiat, elle en favorise la recherche.

La demande présentée pour 2011-2014 est une demande de renouvellement avec modifications portant, entre autres et selon les spécialités, sur les points suivants :

- Spécialités de professionnalisation réduites à 3 avec suppression, pour tenir compte de l'environnement universitaire local, de la spécialité « Stratégies Juridiques du Développement International ».
- Stage porté, en M1, à 3 mois au lieu de 2.
- Introduction en S1 d'un cours de communication orale en anglais et en langue B avec réorganisation des volumes horaires pour ces deux matières en S1.
- Demande de création, pour la spécialité TIM, du parcours « Médiation linguistique dans le développement de projets culturels ».
- Le nombre des inscrits, déjà porté à 20 par promotion pour chaque spécialité de M2, devrait atteindre 25 en 2011 avec la mise à disposition de salles dédiées plus grandes et mieux équipées.
- La formation conduit à des emplois de cadres dans les métiers de l'intermédiation internationale avec un certain nombre de secteurs identifiés comme étant les plus porteurs : aéronautique, mécanique, logistique, agroalimentaire, administrations économiques, conduite de projets européens.
- Pas de précision concernant des poursuites d'études éventuelles, en particulier vers un doctorat.

Avis par spécialité

Affaires économiques internationales

- Avis :

Les objectifs scientifiques et professionnels de la spécialité « Affaires économiques internationales » sont clairement définis et en phase avec les besoins exprimés par les milieux socio-économiques. En formant des spécialistes trilingues de l'intermédiation économique internationale possédant des compétences dans l'ingénierie du développement international des entreprises et des territoires (économie internationale, intelligence économique, stratégies de développement), la spécialité prend en compte les conclusions d'un certain nombre d'études prospectives citées dans le dossier et répond aux attentes des entreprises, des collectivités territoriales et des institutions de coopération nationale ou internationale qui, dans un environnement mondialisé, recherchent des collaborateurs avec des capacités d'adaptation renouvelées. Les enseignements proposés répondent parfaitement aux objectifs fixés.

- Points forts :

- Progression pédagogique et équilibre entre tronc commun et enseignements de spécialité clairement différenciés de ceux de la spécialité « Commerce International ».
- Equipe pédagogique structurée et diversifiée, correspondant aux principaux champs de compétence couverts par la spécialité.
- Politique des stages et généralisation des projets tuteurés.
- Variété des méthodes pédagogiques utilisées.
- Très forte professionnalisation.
- Politique de communication externe.
- Formation en phase avec les besoins exprimés par les milieux socio-professionnels.

- Points faibles :

- Pas de stage obligatoire à l'étranger.
- Spécialité non ouverte à la formation continue et pas de mention des modalités de prise en compte de la Validation des acquis de l'expérience (VAE).
- Filières de recrutement peu diversifiées.
- Formation trop centrée sur l'environnement toulousain.
- Coopérations étrangères insuffisantes (en particulier en direction de l'Espagne et du Portugal).

- Recommandations pour l'établissement :

- Le stage de 6 mois prévu en M2 devrait se dérouler obligatoirement à l'étranger pour permettre à l'étudiant d'avoir une vision multiculturelle des milieux professionnels.
- Dans une stratégie de diversification des filières de recrutement, la spécialité aurait tout intérêt à s'ouvrir à la formation continue en utilisant les ressources de la VAE.
- Une UE d'initiation à la recherche pourrait être utilement introduite.
- Une plus grande ouverture à des coopérations internationales serait souhaitable.
- Une plus grande mutualisation en M1 avec « Commerce International », avec pour objectif une seule spécialité avec deux parcours, pourrait être envisagée.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Commerce international

- Avis :

Les objectifs et les champs de compétence visés par la spécialité « Commerce international » sont clairement définis ainsi que les fonctions de support nécessaires à la mise en œuvre, la compréhension et l'articulation de ces champs de compétence. Au terme de sa formation, l'étudiant doit logiquement pouvoir s'insérer dans les services à



l'international des entreprises ou des organisations œuvrant dans le domaine du commerce international en utilisant les compétences opérationnelles et stratégiques acquises dans différents domaines : fonction commerciale, mercatique internationale, logistique internationale.

- Points forts :
 - Enseignements spécialisés et acquisition de compétences transversales méthodologiques et professionnelles.
 - Enseignements en commerce international programmés en S1 et S2 préparant efficacement aux enseignements théoriques et professionnels spécialisés en M2.
 - Equipe pédagogique diversifiée et structurée avec intervenants professionnels dont les champs de compétence sont en parfaite adéquation avec les objectifs de la spécialité.
 - Place importante consacrée aux enseignements pratiques dans les UE spécialisées.
 - Equilibre entre tronc commun et enseignements de spécialité clairement différenciés de ceux de la spécialité « Affaires économiques internationales ».
 - Politique des stages et généralisation des projets tuteurés.
 - Relations étroites avec les milieux professionnels.
 - Politique de communication externe (Journée de la professionnalisation) et relations avec les anciens LEA.
 - Forte professionnalisation.

- Points faibles :
 - Pas de stage obligatoire à l'étranger (seulement conseillé).
 - Spécialité non ouverte à la formation continue et pas de mention des modalités de prise en compte de la VAE.
 - Filières de recrutement peu diversifiées.
 - Formation trop centrée sur l'environnement toulousain.
 - Coopérations étrangères peu développées (en particulier en direction du Portugal et de l'Espagne).

- Recommandations pour l'établissement :
 - Une UE d'initiation à la recherche pourrait être utilement introduite.
 - Le stage de 6 mois prévu en M2 devrait se dérouler obligatoirement à l'étranger pour permettre à l'étudiant d'avoir une vision multiculturelle des milieux professionnels et d'enrichir son CV.
 - La spécialité aurait tout intérêt à s'ouvrir à la formation continue par le biais de la VAE. Il y a une forte demande dans le domaine du commerce international.
 - Une plus grande ouverture à des coopérations étrangères (notamment en direction de l'Espagne et du Portugal) serait souhaitable.
 - Une plus grande mutualisation en M1 avec la spécialité « Affaires Economiques Internationales », avec à terme une seule spécialité avec deux parcours, pourrait être envisagée.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Traduction, interprétation et médiation linguistique (TIM)

- Avis :

La spécialité TIM comporte deux parcours :

- Traduction audio-visuelle et multimédia, interprétation et médiation linguistique.
- Proscenio (Traduction technique, multimédia et arts de la scène).

La création d'un troisième parcours (Médiation linguistique dans le développement de projets culturels) est demandée dans le cadre du renouvellement de l'habilitation.

Chacun de ces trois parcours correspond à des objectifs scientifiques et professionnels très bien définis, résultant d'une réflexion élaborée sur les débouchés et les besoins des entreprises et les institutions culturelles. Les professionnels trilingues de très haut niveau, formés dans le cadre de cette spécialité, seront capables de s'intégrer immédiatement dans un environnement professionnel grâce à leur maîtrise des langues, techniques et outils d'aide à la traduction ou à l'interprétation et à leurs compétences en gestion de projets.

- Points forts :



- Label EMT obtenu par la spécialité TIM pour les quatre années à venir.
 - Veille professionnelle assurée par l'équipe pédagogique attentive à l'émergence de nouveaux métiers.
 - Enseignements en parfaite adéquation avec les différents métiers déjà identifiés.
 - Engagement important dans la formation continue avec résultats quantifiables en « Langues des signes française » (LSF) pour la formation de traducteurs sourds.
 - Densité du réseau des partenaires économiques et culturels.
 - Composition équilibrée de l'équipe pédagogique avec quasi-parité entre universitaires et professionnels.
 - Politique des stages et de projets tuteurés.
 - Forte ouverture à l'international via les agences étrangères de traduction.
 - Judicieuse combinaison de la professionnalisation et de la recherche.
 - Gouvernance de la spécialité (conseil de perfectionnement, suivi des diplômés).
 - Double diplôme avec l'Université de Gênes pour le parcours « Proscenio ».
- Recommandations pour l'établissement :
 - La spécialité devrait, en s'appuyant sur ses innombrables partenaires, imposer un stage à l'étranger en M2.
 - Le 3^{ème} parcours, dont la création est demandée, devrait être repensé après une étude des besoins réels en la matière.
 - Il conviendrait de s'assurer que la gestion de projets culturels ne puisse pas être plutôt intégrée dans les parcours existants.
 - Le risque de cannibalisation avec l'ouverture d'un 3^{ème} parcours pour un effectif total annoncé de 20 à 25 étudiants dans la spécialité TIM devrait être pris en considération.
- NOTATION (A+, A, B ou C) : A+